

# 2005-2015 : les notaires de l'Isère dressent le bilan

« L'analyse de notre département met en évidence un marché contrasté qu'il est intéressant de comparer avec l'année 2005, période où les prix se sont envolés avec des hausses de plus de 15 % en moyenne par an », souligne Maître David Ambrosiano, président de la Chambre des notaires de l'Isère. Au Pont-de-Claix et à Fontaine, les prix des appartements dans l'ancien en 2015 sont respectivement 18 % et 13 % inférieurs à ceux de 2005. À l'inverse, à Villard-de-Lans et Huez, ils sont environ 31 % plus élevés en 2015 qu'en 2005. La ville de Sassenage voit elle ses prix augmenter de 21 % en dix ans.

Grenoble n'a pas évolué par rapport à 2005 avec des prix en hausse de 0,6 %, soit 2 200 euros le m<sup>2</sup>. Les prix au m<sup>2</sup> des studios et des 2 pièces sont moins onéreux en 2015, tandis que ceux des 5 pièces et plus sont plus élevés. D'après l'analyse des notaires, les quartiers Berriat et Grands boulevards ont gagné chacun trois points de part de marché par rapport à 2005. Celui des Allié-*Alpins* en a perdu quatre. Sur dix ans, seuls les quartiers de l'hyper-centre, Teisseire et Villeneuve-Village Olympique enregistrent une évolution de prix positive.

En 2015, l'immobilier est davantage tourné vers l'individuel. La part des

maisons anciennes s'établit à 39 % l'année dernière, contre 33 % en 2005.

Concernant le neuf, l'évolution des prix en Isère reste très importante sur la période 2005-2015 avec + 34 %. Ils ont atteint les 3 420 euros le m<sup>2</sup> en 2011 pour redescendre à 3 380 euros en 2015 (+ 2,3 % par rapport à 2014).

■ C.C.

Maître David Ambrosiano, président de la Chambre des notaires de l'Isère.



© ARCHIVES LE DL / L'IMMAGELIA

## PRIX DE VENTE DES APPARTEMENTS ANCIENS À GRENOBLE INTRA-MUROS ET ÉVOLUTION SUR DIX ANS

Quartiers	2015 Prix médian/m <sup>2</sup>	Évolution par rapport à 2005
GRENOBLE	2 200 €	+ 0,6 %
BERRIAT	2 300 €	+ 0,1 %
HYPER-CENTRE	2 560 €	+ 6,5 %
ÎLE-VERTE	2 630 €	- 0,4 %
GRANDS BOULEVARDS	2 150 €	- 0,3 %
LES EAUX-CLAIRES	1 940 €	- 4,5 %
LA CAPUCHE	2 100 €	- 0,4 %
PATINOIRE-BAJATIÈRE	2 050 €	- 4,4 %
ALLIÉS-ALPINS	1 800 €	- 13 %
VILLENEUVE / VILLAGE OLYMPIQUE	1 690 €	+ 5,1 %
TEISSEIRE	1 960 €	+ 2,5 %

Source : Observatoire des notaires de l'Isère